



**56^e CONGRÈS DU SYNDICAT
NATIONAL DES NOTAIRES
PARME, DU 12 AU 15 JUIN 2025**



LE NOTAIRE EST-IL TOUJOURS MAÎTRE CHEZ LUI ? L'INDÉPENDANCE NOTARIALE EN QUESTION

PROGRAMME



**Avec la participation du CR451
de l'École de Guerre Économique**

CR
451

Centre de Recherche Appliquée
de l'École de Guerre Économique

56^e CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES NOTAIRES

Composition de l'équipe

Sous la présidence de **Pierre-Henri LAURENT**, Notaire à Saint-Germain-lès-Corbeil (91), membre du Comité directeur du SNN, **vous retrouverez :**

- **La première commission, l'indépendance statutaire**, qui sera animée par **Michel MAUMELAT**, notaire ayant exercé à Saint-Tropez (83),

- **La deuxième commission, l'indépendance économique**, qui sera traitée par **Anne-Marie RENAUDIN**, notaire à Egreville (77),

- Enfin, **la troisième commission**, relative à **l'indépendance matérielle**, qui sera développée par **Audrey RIVIÈRE-TALLON**, notaire à Piolenc (84).

• **Benjamin DÉLONG**, notaire à Rambervillers (88), secrétaire général adjoint du SNN, rapporteur général.

• **Laurent SCORIELS**, notaire à Meudon (92), commissaire général, chargé d'enseignement à l'université de Paris Nanterre.

• **Jean-François HAMELIN**, professeur de droit Privé à l'Université de Bourgogne, directeur du Magistère de droit des affaires et du Master JA CDC, rapporteur de synthèse.

Nous feront partager leur expertise :

Julia HEINICH, professeur de droit Privé à l'Université de Bourgogne,

Jean-Christophe RODA, professeur de droit privé à l'Université Jean-Moulin Lyon III,

Arnaud de NANTEUIL, professeur de droit public à l'Université Paris Est Créteil,

Sandrine TISSEYRE, professeur de droit privé à l'Université de Toulouse-Capitole.

Arnaud de MORGNY, directeur adjoint du CR451 - Centre de Recherche appliquée de l'école de guerre économique.

NOTARIAT, SOUVERAINETÉ ET INDEPENDANCE.

Le thème de notre congrès nous poussera à réfléchir sur une évolution de notre profession qui touche à la nature même de notre mission d'officier public ministériel : **la notion d'indépendance**. Par-delà le jeu de mot du titre, si nous sommes responsables de nos actes et de nos conseils, **sommes-nous vraiment Maître en notre activité ?**

Dans la continuité du congrès précédent, consacré au « *Notaire : autorité publique ?* », il est apparu que les enjeux liés à la **souveraineté de notre exercice professionnel** étaient au cœur de notre engagement.

En tant qu'officier public, nous sommes sensibles au triptyque : **intégrité, indépendance et impartialité**. Ces qualités sont des éléments constitutifs de notre profession. Les Notaires délivrant - suivant la définition donnée par Réal dans la Loi de Ventôse - des conseils désintéressés, en rédacteurs impartiaux et juges de l'amiable, pourraient perdre ces qualités essentielles s'ils sont **dépendants** d'un **client**, d'un **outil** ou d'un **financier**.

L'impartialité se nourrit donc de **l'indépendance** qui doit nous animer.

L'indépendance peut être comprise comme **l'absence de lien de subordination** d'une autorité à une autre tendant à garantir sa **capacité à décider sans influence extérieure**. Nécessaire au notariat et à ses membres, elle fonde l'interdiction faite au notaire de recevoir des actes comportant des dispositions qui seraient directement ou indirectement en sa faveur.

Selon l'expression du Professeur Yves GAUDEMET, le notaire est « *un professionnel en charge d'un service public à gestion libérale* » : **attributaire de l'autorité publique**, il assume le **service public de l'authenticité**, dans une action de proximité et de qualité. Ce service public notarial porte en lui les **valeurs fondamentales** de tout service public et notamment **l'égalité** et la **neutralité** dues à ses usagers, valeurs qui ne pourraient prospérer sans indépendance.

Pour détecter **les éléments de dépendance qui pourraient nous éloigner de notre rôle**, le Congrès se déroulera autour de trois commissions, avec la **présentation des rapporteurs** et des **débats ouverts** à tous, nous travaillerons selon trois axes, épaulés dans nos travaux par des experts et des professeurs spécialistes de ces questions :

1° la première commission s'interrogera sur **l'indépendance statutaire des notaires** : les **possibilités contractuelles et sociales** offertes par les textes pour mener à bien notre mission, mais aussi les **relations entre associés et les pactes d'actionnaires** ;

2° la deuxième commission se penchera sur les éléments garantissant notre **indépendance économique** : le notaire **entrepreneur libéral**, avec les risques de **la dépendance financière et de la dépendance capitalistique** ;

3° enfin, la troisième commission réfléchira à **l'indépendance matérielle** du notaire chef d'entreprise : notamment l'automatisation des tâches notariales et la sous-traitance.

Vous l'aurez compris, la **thématique de l'indépendance** nous a donc paru tout particulièrement adaptée aux enjeux actuels de notre profession et nous l'avons retenue comme sujet central de notre futur Congrès.

Venez en parler en toute liberté avec nous, sans langue de bois !

Pierre-Henri LAURENT, Président du 56^{ème} Congrès du SNN.

« Parme est comme mon violon, elle a une âme qui pense. Elle est musique jusque dans son art de cuisiner »

Niccolò Paganini

Parme se trouve en Émilie-Romagne, à 128 km au sud-est de Milan, à 100 km au nord-ouest de Bologne et à 60 km de Modène.

Ville très ancienne, les traces de la présence de l'homme y remontent au Paléolithique. **La période la plus importante pour Parme commence au XVI^e siècle** quand, en 1545, le pape Paul III Farnèse fonde sa dynastie et confie la ville à Pier Luigi Farnèse. **La famille Farnèse gouvernera pendant près de 200 ans.** Après la période Farnèse, le Duché passe à l'Infant Charles d'Espagne ; puis de l'influence espagnole, on passe à l'influence française. Le Congrès de Vienne de 1815 a assigné le Duché à Marie-Louise d'Autriche, la seconde épouse de Napoléon. Quelques années après son décès, est décidée l'annexion au Piémont, puis au Royaume d'Italie. Parme est aussi la région de naissance de Giuseppe Verdi, ce qui en fait l'une des reines de la musique ! La reconstruction et le développement économique après la deuxième guerre mondiale, ont redonné de l'élan à Parme. Elle s'affirme alors dans l'industrie alimentaire et se fait une place dans le monde artistique et culturel, reprend en main son patrimoine et relance ses traditions.

En 2003, Parme devient le siège de l'Agence Européenne pour la Sécurité Alimentaire (EFSA). En 2015, elle a été décorée du titre de « Ville Créative de la Gastronomie Unesco ».

En 2017, Parme fête les 2 200 ans de sa fondation !

Parme est considérée comme la capitale de la « Food Valley », expression utilisée pour désigner le territoire de l'Émilie-Romagne situé entre les provinces de Parme, Reggio d'Émilie et de Modène, où sont produites certaines des excellences gastronomiques italiennes les plus célèbres.

Constitué de charmantes rues et venelles colorées, le centre-ville se découvre essentiellement à pied, en prenant le temps de flâner. Connue comme le « petit Paris » de l'Italie et siège de l'une des plus anciennes universités du monde, Parme est extrêmement riche sur le plan culturel, artistique et gastronomique !

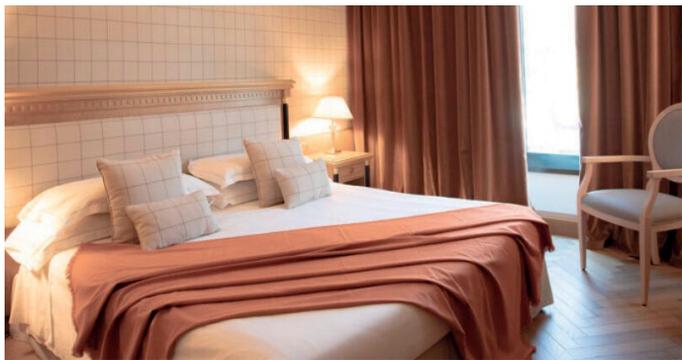
Elle va donc ravir les amateurs d'art et d'histoire, mais également les gastronomes !

Raffinée, à la fois paisible et dynamique, belle, authentique, gastronomique, Parme mérite que l'on s'y arrête et qu'on l'apprécie... pour la quitter conquis.



Jeudi 12 juin 2025

15h00 : Installation à l'hôtel Grand Hotel de la Ville (***) et remise des clés de votre chambre.**



Séance d'ouverture : 18h00 - 19h30

Au cœur de Parme, la soirée se poursuivra par un cocktail et un dîner dans une trattoria, départ en car depuis l'hôtel.

Vendredi 13 juin 2025

9h - 11h30 : 1^{ère} Commission : L'indépendance statutaire

Puis, départ en autocar pour une visite de la vinerie, l'Acetaia Paltrinieri, afin de découvrir les secrets du vinaigre balsamique, joyau de la gastronomie italienne, né de la cuisson du moût de raisin affiné en fûts de bois nobles.



L'Acetaia Paltrinieri a été fondée en 1845, quand la famille Paltrinieri a commencé à produire les premiers lots de vinaigre dans une magnifique maison de campagne à l'architecture typique de la région. Cette tradition s'est transmise jusqu'à nos jours par la production du moût de vinaigre, issu des cépages Trebbiano et Lambrusco entourant la villa. Aujourd'hui, tout se déroule encore selon la pratique traditionnelle du décantage et du renouvellement dans plus de 1 000 tonneaux de production.

15h15 - 17h15 : 2^{ème} Commission : *L'indépendance économique*

Pendant ce temps **les accompagnants** pourront profiter d'une **visite guidée du Palazzo Ducale di Colorno**, à environ 20 km de Parme (en option).

Le **Palazzo Ducale di Colorno** a été la résidence des ducs de Parme de la Maison Farnèse et de la Maison de Bourbon, il fut reconstruit au début du XVIII^e siècle par le duc François Farnèse sur les fondations d'un ancien château médiéval. Vous découvrirez les différentes pièces, dont la salle du trône et la galerie des miroirs, qui évoquent la grandeur et le faste de la cour.



Vous aurez également l'occasion de vous promener dans les jardins du palais, un magnifique exemple de jardin à la française. Ce cadre enchanteur offre une vue imprenable sur le palais et constitue un endroit idéal pour se détendre après la visite.

Cette visite ne pourra s'effectuer qu'à la condition de comprendre un nombre minimal de participants.

Le **Théâtre Farnese** est un théâtre en bois situé à l'intérieur du Palazzo della Pilotta, construit en 1583. Le Musée Bodonian, le Musée national et le Musée archéologique sont situés à proximité.



Nous prendrons ensuite un car pour aller dîner à **La Maison du Gourmet**, ancienne ferme entièrement rénovée, située à la périphérie de Parme dans la campagne verdoyante de Coloreto.

Samedi 14 juin 2025

9h - 11h30 : 3^{ème} Commission : *L'indépendance matérielle*

Pendant ce temps, **les accompagnants** pourront profiter (en option) d'une **visite gourmande** accompagnée dans les boutiques locales : artisanat et dégustations...

Puis nous nous retrouverons tous autour d'un **déjeuner**

Après le déjeuner : visite à pied de Parme, avec entrée dans **la cathédrale et le baptistère de Parme** (écoutés à disposition).

Retour à pied à l'hôtel

17h30 - 19h30 : Séance de clôture du 56^{ème} congrès du Syndicat National des Notaires

Un car vous attendra à la fin de la séance pour notre **soirée de clôture** au **Palazzo Marchi**, chef-d'œuvre néoclassique au centre de Parme.



Construit en 1770, le Palazzo Marchi est le témoin du prestige du duc Scipione Grillo, son premier propriétaire et membre éminent de la cour des Bourbons. L'harmonie et la légèreté des stucs réalisés par Giocondo Albertolli forment une enfilade de pièces, toutes différentes les unes des autres, jusqu'au grand salon « delle Feste » donnant sur la Via Emilia.

Dimanche 15 Juin 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel avant départ des congressistes. Libération impérative des chambres avant 11h.